

Vaccins gratuits contre les virus du papillome humain (VPH) et les hépatites A et B

pour les garçons et les filles
en 4^e année du primaire

La vaccination,
la meilleure protection

Formulaire
à remplir à
l'intérieur



La vaccination

Ce dépliant contient de l'information sur la vaccination gratuite contre les virus du papillome humain (VPH) et les hépatites A et B en 4^e année du primaire.

Il est très important que **vous remplissiez le formulaire de consentement** à la dernière page de ce dépliant et que vous le retourniez le plus rapidement possible à l'école, **que vous choisissiez de faire vacciner votre enfant ou non.**

Les vaccins contre les VPH et les hépatites A et B sont recommandés à toutes les filles et à tous les garçons en 4^e année.

L'objectif principal de la vaccination contre les hépatites A et B est de protéger contre ces infections et leurs complications.

L'objectif principal de la vaccination contre les VPH est de prévenir les condylomes (verrues génitales ou anales), les lésions précancéreuses et les cancers causés par les VPH.

Les vaccins seront donnés à l'école en même temps par l'infirmière du CLSC. Le jour de la vaccination, votre enfant devra apporter son carnet de vaccination si celui-ci n'a pas déjà été transmis à l'école et porter un chandail à manches courtes. Si votre enfant est absent de l'école le jour de la vaccination, vous pourrez le faire vacciner gratuitement en suivant les instructions de l'infirmière scolaire ou en prenant rendez-vous au CLSC.

Des sites Internet sont présentés à la dernière page de ce dépliant. Vous pourrez les consulter si ce dépliant ne répond pas à toutes vos questions. Vous pourrez aussi vous adresser à l'infirmière scolaire, à votre CLSC ou à votre médecin.



Pourquoi vacciner les garçons et les filles en 4^e année?

Les vaccins contre les VPH et les hépatites A et B sont offerts en 4^e année pour les raisons suivantes :

- C'est à l'âge de la 4^e année (de 9 à 11 ans) que le système immunitaire répond le mieux à ces 2 vaccins.
- Il est préférable de vacciner les enfants contre les VPH et les hépatites A et B avant qu'ils soient exposés à ces infections.
- La vaccination à l'école évite des déplacements aux parents.

Mon enfant recevra deux vaccins en même temps. Cette pratique est-elle risquée?

Non. Cette pratique est sécuritaire. Le système immunitaire de votre enfant est déjà exposé à des centaines de microbes tous les jours et est capable d'y réagir.

Combien de doses de vaccin mon enfant recevra-t-il?

Votre enfant recevra :

- Deux doses à l'automne, en même temps :
 - Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B (Twinrix®);
 - Une dose du vaccin contre les VPH (Gardasil 9®).
- Deux doses au printemps, en même temps :
 - Une dose du vaccin contre l'hépatite B (Recombivax HB® ou un vaccin équivalent);
 - Une dose du vaccin contre les VPH (Cervarix®).

Est-ce que mon enfant devrait se faire vacciner contre les hépatites A et B dans les situations suivantes?

Situation	Vaccination	Nombre de doses à recevoir	Raison
Mon enfant a déjà reçu deux doses ou plus du vaccin contre l'hépatite B à au moins cinq mois d'intervalle	Oui	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite A
Mon enfant a déjà reçu une dose ou plus du vaccin contre l'hépatite A	Oui	Deux doses du vaccin contre l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite B
Mon enfant a déjà reçu deux doses ou plus du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B à au moins cinq mois d'intervalle	Non	Aucune	Votre enfant est déjà protégé contre les hépatites A et B
Mon enfant a déjà fait l'hépatite B	Oui	Une dose du vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite A
Mon enfant a déjà fait l'hépatite A	Oui	Deux doses du vaccin contre l'hépatite B	Pour protéger votre enfant contre l'hépatite B

Il n'y a pas de danger à recevoir plus d'une fois un vaccin contre l'hépatite.

Les hépatites A et B

Quelles sont les réactions possibles aux vaccins?

Les vaccins contre les VPH et les vaccins contre les hépatites A et B sont sécuritaires. Les principales réactions qu'ils peuvent causer sont sans gravité et de courte durée :

- **Vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B (Twinrix®) :** très souvent (moins de 50 % des jeunes), de la douleur, un gonflement ou de la rougeur à l'endroit où la piqûre a été faite peuvent être ressentis. Souvent (moins de 10 % des jeunes), de la fièvre, un mal de tête, des malaises, de la fatigue, des nausées ou des vomissements peuvent aussi se manifester.
- **Vaccin contre l'hépatite B (Recombivax HB® ou un vaccin équivalent) :** souvent (moins de 10 % des jeunes), de la douleur, un gonflement ou de la rougeur à l'endroit où la piqûre a été faite peuvent être ressentis. Souvent (moins de 10 % des jeunes), un mal de tête, des problèmes digestifs, des étourdissements ou de la fatigue peuvent aussi se manifester.
- **Vaccins contre les VPH (Gardasil 9® et Cervarix®) :** dans la majorité des cas (plus de 50 % des jeunes), de la douleur à l'endroit où la piqûre a été faite peut être ressentie. De la rougeur ou un gonflement à l'endroit où la piqûre a été faite peuvent aussi être ressentis très souvent (moins de 50 % des jeunes). Souvent (moins de 10 % des jeunes), de la fièvre ou des démangeaisons à l'endroit où la piqûre a été faite peuvent se manifester. Le vaccin Cervarix® cause un peu plus de réactions que le vaccin Gardasil 9®.

Il existe un très faible risque de réaction allergique grave à chaque vaccin. Ce type de réaction se produit généralement dans les minutes qui suivent la vaccination, et l'infirmière est formée pour intervenir immédiatement afin d'arrêter la réaction allergique.

Que devrai-je faire si mon enfant a des réactions aux vaccins?

Vous pourrez appliquer une compresse humide froide à l'endroit où la piqûre aura été faite pour diminuer la douleur, le gonflement, la rougeur ou les démangeaisons. Pour diminuer la fièvre ou les malaises, vous pourrez donner de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène.

Vous pourrez toujours consulter l'infirmière scolaire, Info-Santé 811 ou un médecin, selon la gravité des symptômes

Comme deux vaccins seront donnés en même temps, les réactions possibles aux vaccins seront-elles plus importantes?

Non. Les réactions possibles aux vaccins seront ressenties une seule fois et ne seront pas plus importantes.

Qu'est-ce que l'hépatite?

L'hépatite est une maladie du foie qui peut avoir de graves complications. Il existe plusieurs hépatites, mais les plus fréquentes sont celles qui sont causées par des virus, comme l'hépatite A et l'hépatite B.

Quelle est la différence entre l'hépatite A et l'hépatite B?

L'hépatite A ne se transmet pas de la même façon que l'hépatite B.

Généralement, les complications possibles de l'hépatite B sont plus graves que celles de l'hépatite A.

Contrairement à l'hépatite A, l'hépatite B peut rendre une personne contagieuse à vie.

Quels sont les principaux symptômes des hépatites A et B?

Les hépatites A et B peuvent causer :

- fatigue;
- perte d'appétit, nausées ou vomissements;
- douleurs au ventre;
- fièvre;
- diarrhée;
- peau et blanc des yeux jaunes (jaunisse);
- selles pâles et urine foncée.

Certaines personnes n'ont pas de symptômes. Elles ne savent donc pas qu'elles ont l'hépatite et qu'elles peuvent la transmettre.

Comment se transmet l'hépatite A?

L'hépatite A se transmet par la consommation d'eau ou d'aliments contaminés par les selles d'une personne infectée. Par exemple, on peut contracter l'hépatite A quand une personne infectée ne se lave pas les mains après être allée aux toilettes et qu'elle prépare des aliments.

Quelles sont les complications possibles de l'hépatite A?

Les complications possibles de l'hépatite A sont :

- une atteinte grave du foie;
- une fatigue persistante (pendant plusieurs semaines);
- le décès (de 0,1 à 0,3 % des cas).

Comment se transmet l'hépatite B?

L'hépatite B se transmet par le contact d'une plaie ou d'une muqueuse avec le sang, le sperme ou les sécrétions vaginales d'une personne infectée. Par exemple, l'hépatite B peut se transmettre :

- Par contact accidentel avec le sang d'une personne infectée, comme lors de morsures;
- Au cours de relations sexuelles non protégées par un condom;
- À l'occasion d'un partage de seringue ou de tout autre matériel d'injection chez les utilisateurs de drogues ou par un contact accidentel avec ce matériel;
- Au cours d'une séance de tatouage ou de perçage (*body piercing*) avec du matériel non stérilisé.

Les VPH

Quelles sont les complications possibles de l'hépatite B?

Les complications possibles de l'hépatite B sont :

- une atteinte grave du foie;
- une infection chronique du foie (la personne peut être contagieuse à vie);
- la cirrhose;
- le cancer du foie;
- le décès (environ 1 % des cas).

Comment peut-on se protéger contre les hépatites A et B?

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre les hépatites A et B.

Les vaccins contre les hépatites A et B

Les vaccins contre les hépatites A et B utilisés en 4^e année sont-ils efficaces?

Oui. La première dose de vaccin donnée à l'automne est suffisante pour protéger les enfants contre l'hépatite A. La dose donnée au printemps assure une protection à long terme contre l'hépatite B. Les vaccins utilisés sont efficaces à 95-100 %. Au Québec, les hépatites A et B ont presque disparu chez les jeunes qui ont été vaccinés.

Les vaccins contre les hépatites A et B utilisés en 4^e année sont-ils sécuritaires?

Oui. Ces vaccins sont utilisés depuis plus de 25 ans. Des centaines de millions de doses de ces vaccins ont été données à travers le monde. Depuis le début de la vaccination contre les hépatites, de nombreux chercheurs mènent des travaux pour savoir s'il existe un lien entre la vaccination et des maladies graves (telles que les maladies du système immunitaire ou du système nerveux). Aucun lien n'a été fait entre la vaccination et ces maladies.

Avec la vaccination, combien de temps la protection contre les hépatites A et B dure-t-elle?

Chez les personnes en bonne santé, la protection contre les hépatites A et B dure au moins 25-35 ans avec la vaccination. Rien n'indique qu'une dose de rappel est nécessaire plus tard dans la vie.

Qu'est-ce que les VPH?

Les VPH sont parmi les virus les plus répandus dans le monde et ils sont très nombreux. On en compte plus de 100. Certains VPH peuvent causer des condylomes (verrues génitales ou anales), des lésions précancéreuses ou des cancers du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus et de la gorge. Les VPH 16 et 18 sont les VPH les plus agressifs. Le VPH 16 est responsable de la majorité des cancers causés par les VPH chez les femmes et de presque tous les cancers causés par les VPH chez les hommes.

Comment les VPH se transmettent-ils?

Les VPH se transmettent par le contact intime et prolongé avec la peau ou la muqueuse d'une personne infectée. Les VPH se transmettent surtout lors des activités sexuelles.

Qui peut avoir une infection aux VPH?

En l'absence d'une vaccination, environ 75 % des hommes et des femmes auront une infection aux VPH au moins une fois dans leur vie. Les hommes et les femmes peuvent être infectés par plus d'un VPH à la fois et l'être plus d'une fois par le même VPH.

Comment peut-on se protéger contre les VPH?

Le condom est le meilleur moyen de protection contre les infections transmissibles sexuellement. Toutefois, il ne protège pas totalement contre les VPH parce qu'il ne couvre pas la peau autour des organes génitaux. Des VPH peuvent être présents sur la peau non couverte par le condom. De plus, le condom n'est souvent pas utilisé pour toute la durée du contact sexuel.

Ainsi, la vaccination contre les VPH avant le début des relations sexuelles demeure le meilleur moyen de protection contre les VPH. Cependant, les vaccins contre les VPH ne protègent pas contre les autres infections transmissibles sexuellement ni contre tous les VPH. L'utilisation du condom reste donc importante, même si l'un des partenaires ou les partenaires ont été vaccinés contre les VPH.

Contrairement à certaines croyances, le test de Pap ne protège pas contre les VPH. Il permet de détecter les lésions précancéreuses et le cancer du col de l'utérus qui ont été causés par une infection aux VPH.

Quels sont les symptômes d'une personne qui a une infection aux VPH?

Très souvent, la personne qui a une infection aux VPH ne le sait pas parce qu'elle n'a pas de symptômes. Elle risque donc de transmettre son infection sans le savoir.

Chez les personnes qui n'ont pas été vaccinées contre les VPH, les condylomes (verrues génitales ou anales) sont l'une des infections transmissibles sexuellement les plus fréquentes. Les condylomes peuvent être gênants. Leur traitement peut être inconfortable et nécessiter plusieurs visites médicales.

Les lésions précancéreuses aux organes génitaux et au col de l'utérus peuvent donner une variété de symptômes, comme des douleurs ou des saignements. Elles peuvent aussi être présentes sans signes ni symptômes pendant plusieurs années et parfois devenir des cancers.

Les vaccins contre les VPH

De quoi les vaccins contre les VPH sont-ils faits?

Les vaccins contre les VPH ne contiennent pas de virus ni de parties de virus. Ils sont composés d'éléments qui imitent l'enveloppe du virus et qui n'ont pas le pouvoir d'infecter la personne vaccinée. Ils ne peuvent donc pas donner une infection aux VPH. Ils stimulent le système immunitaire pour que celui-ci prépare des anticorps contre les VPH. Plus tard, lorsque la personne est exposée aux VPH, le corps est déjà protégé et se défend tout de suite.

Les vaccins contre les VPH ne renferment pas d'agents de conservation, de latex, d'antibiotiques, de thimérosal ou de mercure. Ils contiennent un produit appelé adjuvant qui sert à augmenter la réponse du système immunitaire au vaccin.

Pourquoi utilise-t-on deux vaccins différents contre les VPH en 4^e année?

À l'école, deux vaccins contre les VPH seront donnés : le vaccin Gardasil 9[®] et le vaccin Cervarix[®].

Se basant sur différentes études, les experts estiment que ces deux vaccins amèneront une réponse immunitaire plus forte contre les VPH 16 et 18 que deux doses du vaccin Gardasil 9[®]. De plus, ces deux vaccins procureront une immunité contre les sept autres types de VPH contre lesquels le vaccin Gardasil 9[®] protège.

Le fabricant du vaccin Cervarix[®] n'a pas fait les démarches pour que ce vaccin soit homologué au Canada pour une utilisation chez les garçons. Ce vaccin est donc homologué chez les filles et les femmes âgées de 9 à 45 ans. Par contre, des données scientifiques, dont les données d'une étude québécoise, indiquent que ce vaccin est sécuritaire et qu'il provoque une réponse du système immunitaire semblable chez les filles et les garçons. De plus, ce vaccin est homologué en Europe pour la vaccination des garçons et des filles âgés de neuf ans et plus. D'ailleurs, depuis septembre 2018, la Norvège utilise deux doses du vaccin Cervarix[®] pour vacciner autant les garçons que les filles.

Utilise-t-on ces deux vaccins aussi ailleurs dans le monde?

Oui. Ces vaccins sont utilisés dans de nombreux pays. Par contre, le Québec est le seul endroit dans le monde à utiliser ces deux vaccins pour la vaccination contre les VPH en 4^e année. Au début du programme de vaccination contre les VPH, se basant sur des études sérieuses, le Québec était aussi le seul endroit dans le monde à donner deux doses du vaccin contre les VPH au lieu de trois. Maintenant, la plupart des pays donnent deux doses de vaccin au lieu de trois comme le Québec.

À l'école, mon enfant pourra-t-il recevoir deux doses du vaccin Gardasil 9[®] au lieu d'une dose du vaccin Gardasil 9[®] et une dose du vaccin Cervarix[®]?

Non. Pour la vaccination à l'école, les enfants recevront une dose du vaccin Gardasil 9[®] et une dose du vaccin Cervarix[®]. Si vous le souhaitez, c'est auprès de votre CLSC ou de votre médecin que vous pourrez faire vacciner votre enfant avec une deuxième dose du vaccin Gardasil 9[®]. **Par contre, cette deuxième dose ne sera pas gratuite.**

Les vaccins contre les VPH sont-ils efficaces?

Oui. Des études montrent que la vaccination contre les VPH est efficace à près de 100 % pour prévenir les infections aux VPH, les lésions précancéreuses et les condylomes (verruves génitales ou anales) causés par les VPH contre lesquels protègent les vaccins. Cette haute efficacité est observée lorsque la vaccination est faite avant le début des relations sexuelles.

Dans plusieurs pays, une diminution importante des infections aux VPH, des lésions précancéreuses et des condylomes a été observée depuis le début de la vaccination contre les VPH. Une étude réalisée au Québec a aussi montré une diminution importante des condylomes depuis le début de la vaccination, surtout chez les groupes de filles visés par la vaccination.

Une autre étude réalisée au Québec a montré que les VPH contre lesquels protègent les vaccins étaient beaucoup moins présents chez les femmes vaccinées que chez les femmes non vaccinées. De plus, ces VPH étaient presque absents chez les femmes qui avaient été vaccinées avant le début des relations sexuelles.

Même si le délai est généralement de plusieurs années entre l'infection aux VPH et l'apparition d'un cancer, des études ont déjà commencé à montrer une haute efficacité de la vaccination contre les cancers du col de l'utérus.

Les vaccins contre les VPH sont-ils sécuritaires?

Oui. Les vaccins contre les VPH sont très sécuritaires. Ils sont utilisés depuis près d'une quinzaine d'années. Plus de 270 millions de doses de ces vaccins ont été données à travers le monde. La vaccination contre les VPH est offerte aux jeunes dans toutes les provinces du Canada et dans plus de 80 pays. Depuis le début de la vaccination contre les VPH, de nombreux chercheurs mènent des travaux pour savoir s'il existe un lien entre la vaccination et des maladies graves (telles que les maladies du système immunitaire ou du système nerveux). Aucun lien n'a été fait entre la vaccination et ces maladies.

Sites d'intérêt

Avec la vaccination, combien de temps la protection contre les VPH dure-t-elle?

Selon les données scientifiques, la vaccination contre les VPH protège contre les infections à VPH, les lésions précancéreuses et les condylomes (verrues génitales ou anales) à près de 100 % pendant au moins 12 ans. La protection à plus long terme demeure inconnue, mais on estime qu'elle devrait durer plusieurs décennies. Les études se poursuivent.

Les vaccins contre les VPH remplacent-ils les tests de dépistage des lésions précancéreuses et du cancer du col de l'utérus comme le test de Pap?

Non. Les vaccins contre les VPH ne remplacent pas ces tests de dépistage.

On recommande aux femmes actives sexuellement de 21 ans et plus de passer un test de dépistage des lésions précancéreuses et du cancer du col de l'utérus tous les deux ou trois ans. Grâce à ce test, les lésions précancéreuses et le cancer du col de l'utérus peuvent être détectés et traités le plus tôt possible.

Pour le moment, il n'existe pas de tests fiables pour dépister le cancer de la gorge ou de l'anus. Il n'existe pas de tests fiables non plus pour dépister les lésions précancéreuses aux organes génitaux chez les hommes.

Parler des VPH et des hépatites avec mon enfant

Comment parler des VPH et des hépatites avec mon enfant?

Étant donné que les VPH et l'hépatite B se transmettent lors d'activités sexuelles et que votre enfant est en 4^e année, il se peut que vous soyez mal à l'aise de parler de la vaccination contre les VPH et les hépatites avec lui. Vous pouvez tout simplement dire à votre enfant que c'est une vaccination importante pour les jeunes de son âge et que ça le protégera d'infections qu'il pourrait attraper lorsqu'il sera plus grand. La vaccination contre les VPH et les hépatites peut devenir une belle occasion d'aborder le sujet de la sexualité avec votre enfant. Si votre enfant vous pose des questions sur le sujet, assurez-vous de lui donner de l'information qui est adaptée à son âge et à son niveau de développement psychosexuel. Pour de l'aide, vous pouvez consulter l'infirmière scolaire ou les bulletins *Mosaik*, qui sont conçus spécialement pour les parents qui souhaitent s'impliquer dans l'éducation à la sexualité de leur enfant : publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001151/.

Gouvernement du Québec
Vaccination

Québec.ca/vaccination

Gouvernement du Canada
Santé

Maladies et affections

Vaccins et immunisation

canada.ca

Société canadienne de pédiatrie
Maladies et infections

La vaccination

soinsdenosenfants.cps.ca

Société des obstétriciens et gynécologues
du Canada

infovph.ca

masexualite.ca

Naître et grandir

Tout ce qu'il faut savoir sur la vaccination

naitreetgrandir.com

Pour en savoir plus, consultez également la section **Vaccination** du site du **gouvernement du Québec** qui comporte une nouvelle page sur les moyens de diminuer la douleur et l'anxiété liée à la vaccination.

Québec.ca/vaccination



DT9415

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA VACCINATION CONTRE LES HÉPATITES A ET B ET CONTRE LES VPH EN 4^e ANNÉE DU PRIMAIRE

Nom de l'enfant				
Prénom de l'enfant				
Date de naissance	Année	Mois	Jour	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
N° d'assurance maladie		Année		
		Mois		
Expiration				
Adresse (N°, rue)				
Ville			Code postal	

- Remplissez toutes les sections du formulaire y compris l'encadré ci-haut à l'aide d'un stylo.
- Signez le formulaire.
- Détachez le formulaire du dépliant et retournez-le sans délai à l'école, que vous acceptiez ou non la vaccination.

Identification complémentaire			
Nom de l'école			Groupe
Nom du parent 1	Nom du parent 2	Nom du tuteur (s'il y a lieu)	
Votre statut : <input type="checkbox"/> Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Tuteur		Ind. rég.	Numéro
Téléphone où l'on peut vous joindre			

Antécédents médicaux et vaccinaux de l'enfant	
1. Votre enfant a-t-il déjà eu une réaction allergique grave qui a nécessité des soins médicaux d'urgence? Si oui, indiquez la cause : <input type="checkbox"/> Vaccin <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2. Votre enfant a-t-il des problèmes avec son système immunitaire en raison d'une maladie (ex. : leucémie) ou d'un médicament (ex. : chimiothérapie)? Si oui, votre enfant devra recevoir une dose de plus.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Veillez fournir le carnet de vaccination de votre enfant lorsque l'infirmière en fera la demande, que vous acceptiez ou non la vaccination. Ces informations seront validées et consignées, incluant les doses qui seront administrées, par l'infirmière du CLSC.	

Consentement (décision) du parent ou du tuteur			
<p>Comme parent ou tuteur d'un enfant de moins de 14 ans, vous devez prendre les décisions relatives à la vaccination de cet enfant. Les explications vous permettant de prendre une décision éclairée vous sont fournies dans le dépliant qui est joint à ce formulaire. Pour toute explication additionnelle sur les programmes de vaccination, veuillez communiquer avec votre CLSC ou l'infirmière de l'école.</p> <p>Vous devez vous prononcer sur les points qui suivent, en cochant, pour chacun de ces points, la case indiquant votre consentement ou votre refus. Vous devez signer ensuite au bas de la section. Lorsque vous donnez votre consentement, celui-ci s'applique à toute la série vaccinale, qui comprend 1 dose de chacun des vaccins mentionnés ci-dessous.</p>			
<p>1. Indiquez si vous acceptez ou si vous refusez que votre enfant soit vacciné contre les hépatites A et B. [En milieu scolaire, une dose de Twinrix (vaccin combiné contre les hépatites A et B) ainsi qu'une dose de Recombivax HB (vaccin contre l'hépatite B) sont administrées].</p> <p><input type="checkbox"/> JE CONSENS à ce que mon enfant reçoive ces vaccins.</p> <p><input type="checkbox"/> JE REFUSE que mon enfant reçoive ces vaccins.</p> <p><input type="checkbox"/> NE S'APPLIQUE PAS car mon enfant a déjà été vacciné contre les hépatites A et B ou a déjà fait l'hépatite A et l'hépatite B.</p>			
<p>2. Indiquez si vous acceptez ou si vous refusez que votre enfant soit vacciné contre les VPH (virus du papillome humain). [En milieu scolaire, une dose de Gardasil 9 (vaccin qui protège contre 9 types de VPH) et une dose de Cervarix (vaccin qui protège contre 2 types de VPH) sont administrées].</p> <p><input type="checkbox"/> JE CONSENS à ce que mon enfant reçoive ces vaccins.</p> <p><input type="checkbox"/> JE REFUSE que mon enfant reçoive ces vaccins.</p> <p><input type="checkbox"/> NE S'APPLIQUE PAS car mon enfant a déjà été vacciné contre les VPH.</p>			
Signature du parent ou du tuteur		Date	Année Mois Jour

Norm de l'usager	N° de dossier
------------------	---------------

À L'USAGE DU CLSC

Informations relatives à la vaccination

N° ID SI-PMI

Première dose			
Contre-indication de la vaccination (précisez)			
Nom du CLSC			
Adresse du CLSC (numéro, rue, ville, province)			Code postal
Lieu de vaccination			
Nom du vaccin	Numéro de lot	Dose	Site de l'injection
<input type="checkbox"/> Twinrix		<input type="checkbox"/> 0,5 ml IM	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
<input type="checkbox"/> Gardasil 9		<input type="checkbox"/> 0,5 ml IM	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
Date de la vaccination		Heure de la vaccination	
	Année Mois Jour		Heures Minutes
Remarques			
Signature de l'infirmière		N° de permis	
Si une 2 ^e personne a administré les vaccins, signature de l'infirmière ou de l'infirmière auxiliaire		N° de permis	

Deuxième dose			
Contre-indication de la vaccination (précisez)			
Nom du CLSC			
Adresse du CLSC (numéro, rue, ville, province)			Code postal
Lieu de vaccination			
Nom du vaccin	Numéro de lot	Dose	Site de l'injection
<input type="checkbox"/> Recombivax HB		<input type="checkbox"/> 0,5 ml IM	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
<input type="checkbox"/> Cervarix		<input type="checkbox"/> 0,5 ml IM	<input type="checkbox"/> Bras gauche <input type="checkbox"/> Bras droit
Date de la vaccination		Heure de la vaccination	
	Année Mois Jour		Heures Minutes
Remarques			
Signature de l'infirmière		N° de permis	
Si une 2 ^e personne a administré les vaccins, signature de l'infirmière ou de l'infirmière auxiliaire		N° de permis	